



Réponses de riverain au bornage

Par **Moustique41**, le **25/11/2014 à 18:44**

Bonjour,

J'ai signé un compromis de vente sur un terrain constructible, j'ai fait effectuer un bornage mais sur les 5 voisins concernés, un ne c'est pas présenté et n'a donc pas signé, le géomètre lui à envoyé deux lettres recommandées, il n'a pas été les chercher...Nous n'avons pas de numéro de tel pour le joindre.

Je viens d'apprendre que cette personne qui avait acheté cette propriété en viager l'a remise en vente dans une agence....(il est peut même parti à l'étranger)

Comment faire pour la suite, sachant que j'ai fait entourer et viabiliser ce terrain, le notaire attend ce signataire.....

Je ne sais plus quoi faire.

Merci de votre aide.